## *ANNEXE : Présentation de la structure*

# *Dénomination :*

# MAS LES BICHES

# *Adresse :*

# 11 allée des tennis 63160 Billom (site distant)

# *N° Finess :*

# Finess juridique : 630781367

# Finess géographique :

# *Organisme gestionnaire :*

# Centre Hospitalier de Billom

# *Gouvernance :*

# Directrice par intérim : Madame Catherine BARTHE MONTAGNE

# Coordination sur site / contact de la structure :

# Madame Sabine RAFFIS, cadre supérieur de santé [sabine.raffis@hl-billom.fr](mailto:sabine.raffis@hl-billom.fr)

# Madame Cyrielle PERRET, responsable qualité et gestion des risques [cyrielle.perret@hl-billom.fr](mailto:cyrielle.perret@hl-billom.fr)

# *Date de transmission du rapport aux autorités :*

# 31/12/2026

# *Nombre de rapports souhaités :*

# 1 seul rapport

## I– PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le CH de BILLOM est un établissement public de santé et est composé de 3 sites géographiquement distincts :

* Le site principal situé 3 boulevard St Roch comprenant les services relevant du secteur sanitaire (médecine, SMR, USLD) et des services d’EHPAD ;
* Le site de l’EHPAD du Champs de mars situé 11 allée des tennis ;
* Le site de la maison d’accueil spécialisée les Biches situé 11 allée des tennis ;

L’établissement est doté des services supports suivants :

* Pharmacie à usage intérieur (PUI)
* Equipe d’entretien des locaux communs
* Temps d’hygiène hospitalière (IDE hygiéniste à 0.5 ETP)
* Service technique
* Service restauration
* Blanchisserie
* Services administratifs :
  + Direction
  + Bureau des entrées
  + Finances et achats
  + Qualité
  + Ressources humaines
  + Informatique

1. **Public accueilli et missions**

La MAS du Centre Hos­pitalier de Billom entre dans la catégorie des établissements so­ciaux et médico-sociaux tels que définis dans la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l’action sociale et médico-so­ciale.

La structure accueil 40 résidents répartis en 5 unités.

La Maison d’Accueil Spécialisée bénéficie d’un agrément Polyhandicap délivré par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

L’établissement dispose de chambres 8 chambres simples et 16 chambres doubles.

Les 5 salles de bain sont communes et sont toutes équipées de rail plafonnier et moteur.

Toutes les unités ont accès à une terrasse.

Les unités sont équipées d’un coin cuisine et d’une salle commune pour les repas.

Les missions de la MAS sont les suivantes :

**🡪 Accueillir et héberger**

* Offrir un hébergement adapté, permanent, dans un cadre sécurisé et bienveillant.
* Proposer un lieu de vie stable et structuré, favorisant le bien-être et la dignité des résidents.

**🡪 Assurer les soins médicaux et paramédicaux**

* Dispenser des soins constants, adaptés à l’état de santé des résidents.
* Proposer un accompagnement médical et paramédical personnalisé : soins infirmiers, rééducation, suivi médical, etc.

**🡪 Accompagner dans les actes de la vie quotidienne**

* Aider aux actes essentiels de la vie : alimentation, toilette, habillage, déplacements.
* Assurer la sécurité physique et psychique des personnes.

**🡪 Favoriser l’autonomie et la socialisation**

* Mettre en place des activités éducatives, thérapeutiques, sociales et culturelles adaptées.
* Maintenir et développer les capacités restantes des résidents (communication, mobilité, expression…).

**🡪 Soutenir les familles et proches**

* Offrir un accompagnement aux familles dans la compréhension du handicap et dans leur relation avec la personne accueillie.
* Favoriser le lien social et affectif entre le résident et ses proches.

**🡪 Participer à un projet de vie individualisé**

* Élaborer, en lien avec le résident (dans la mesure du possible) et sa famille, un projet personnalisé d’accompagnement (PPA).
* Réévaluer régulièrement ce projet pour l’adapter à l’évolution de la personne.